



Réunion annuelle des coordinateur·rice·s du Programme des « Cités interculturelles » (ICC)

Vila Verde, Portugal, 15 novembre 2024

Atelier : Réflexion sur l'inclusion des Roms et des Gens du voyage¹ dans les villes interculturelles

Animatrice de l'atelier : Terezia Rostas – Consultante culturelle rom et défenseuse des droits
de l'Homme

Résumé

1. Introduction et contexte

Le programme des « Cités interculturelles » (ICC) identifie l'inclusion des communautés roms comme une pierre angulaire pour construire des environnements urbains véritablement diversifiés, équitables et cohésifs. Les villes d'Europe reconnaissent que promouvoir l'inclusion des Roms ne consiste pas seulement à ajouter des politiques, mais plutôt à transformer les structures, à combattre les stéréotypes et à s'assurer que tou·te·s les résident·e·s, y compris les Roms, se sentent valorisé·e·s et intégré·e·s dans la vie urbaine. Cet atelier visait à aider les villes à réfléchir sur leurs efforts actuels pour inclure les communautés roms et d'autres groupes marginalisés, à identifier les lacunes et à tracer des voies claires pour l'avenir.

Les sessions ont encouragé les participant·e·s à envisager leur scénario idéal pour l'inclusion des Roms : un scénario dans lequel les individus Roms ne sont pas isolé·e·s ou désavantagé·e·s, mais jouissent plutôt d'égalité des chances, de sécurité en matière de logement, d'accès à des services de qualité et de représentation dans la prise de décision. L'objectif ultime était de comprendre ce qui empêche les villes d'atteindre cette vision et d'identifier les personnes ou les organisations qui peuvent les aider à surmonter ces obstacles. L'équipe du programme ICC a fourni des conseils, des outils pratiques et une liste de dates et de ressources clés qui pourraient servir de premières étapes immédiates pour démontrer l'engagement des villes en faveur de l'inclusion des Roms.

2. Approche et activités de l'atelier

L'atelier a combiné des discussions plénières et des dialogues en petits groupes. Cette approche multidimensionnelle a permis aux participant·e·s d'avoir un aperçu direct des conditions de vie, des atouts culturels et des défis actuels des communautés roms. Les villes ont été invitées à réfléchir à leurs politiques, à leurs événements culturels, à leurs méthodes de collecte de données et à leur capacité à fournir un accès équitable aux services essentiels. A l'aide du formulaire d'audit culturel (voir annexe 2), les participant·e·s ont examiné leur compréhension de la démographie, des réalités socio-économiques et du patrimoine culturel

¹ Les termes « Roms et Gens du voyage » utilisés au Conseil de l'Europe englobent la grande diversité des groupes concernés par les travaux du Conseil de l'Europe dans ce domaine : d'une part, a) les Roms, les Sintés/Manouches, les Calés/Gitans, les Kaalés, les Romanichels, les Béash/Rudars ; b) les Égyptiens des Balkans (Égyptiens et Ashkali) ; c) les branches orientales (Doms, Loms et Abdal) ; d'autre part, les groupes tels que les Travellers, les Yéniches et les personnes que l'on désigne par le terme administratif de « Gens du voyage » ainsi que celles qui s'auto-identifient comme Tsiganes. Ceci est une note de bas de page explicative, et non pas une définition des Roms et/ou des Gens du voyage.

des Roms. Le formulaire fournit des questions d'orientation dans divers domaines pour que les représentant·e·s des villes examinent comment ils·elles intègrent la culture rom et des Gens du voyage dans leurs politiques, mais aussi comment ils·elles répondent aux besoins de ces communautés. Ils·elles ont également exploré les cadres et stratégies existants des villes (ou leur absence), évalué l'impact de la discrimination et reconnu les obstacles structurels qui entravent une véritable inclusion. Deux ou trois villes se sont distinguées par des cadres exemplaires - tels que la stratégie d'inclusion des Roms de Strasbourg et l'approche globale de la Norvège - démontrant qu'un progrès tangible est possible.

3. Thèmes clés et résultats

(a) Rêver de l'inclusion des Roms :

Les participant·e·s ont unanimement souhaité un avenir où les communautés roms font pleinement partie de la vie de la ville, jouissant des mêmes droits et protections que tout le monde. Ils·elles ont imaginé des quartiers sans discrimination ni isolement, où le patrimoine culturel rom est célébré et où les voix roms façonnent les politiques publiques. Les éléments clés d'une situation idéale pour l'inclusion des Roms comprendraient :

- Leur participation à tous les aspects de la vie de la ville ;
- Un accès égal aux connaissances, droits et logements ;
- Les Roms devraient avoir accès à tous ces droits ;
- Refléter les défis auxquels font face les communautés dans différentes situations, par exemple - certaines sont des communautés migrantes/réfugiées et d'autres locales ;
- L'élimination de sans-abrisme ;
- L'inclusion dans les zones urbaines plutôt que la marginalisation ;
- Une confiance mutuelle avec les autorités locales ;
- De bons emplacements sûrs pour les communautés ayant un mode de vie itinérant, avec des équipements de bonne qualité ;
- Des parcours éducatifs flexibles ;
- La prévention de l'exploitation des personnes vulnérables ;
- Un traitement égal avec les autres - identique à l'inclusion pour d'autres minorités mais en tenant compte des besoins spécifiques ;
- Des opportunités d'éducation pour adultes/continue.

(b) Identifier les obstacles :

Le chemin vers ce scénario idéal est bloqué par plusieurs problèmes de longue date. De nombreuses villes ont admis avoir une connaissance limitée de l'histoire, de la langue et des nuances culturelles des Roms. Ce manque de connaissances entrave l'empathie et l'élaboration de politiques éclairées. La discrimination persistante, les stéréotypes nuisibles et les préjugés institutionnels aggravent encore ces défis. De plus, la ségrégation physique - des camps en périphérie aux installations manquant d'eau, d'électricité ou d'assainissement - renforce les inégalités et la méfiance. Sans données démographiques et socio-économiques

complètes, les villes peinent à concevoir des mesures ciblées ou à évaluer leurs progrès. Certains obstacles clés identifiés par les villes lors de l'atelier incluait :

- La discrimination envers les Roms ;
- Le manque de participation des Roms aux processus politiques (qu'ils soient formels ou informels) ;
- La violence institutionnelle ;
- Le manque de connaissance de la communauté rom - si les communautés sont encore nomades et le manque de connaissance au sein des villes sur les communautés nomades ou semi-nomades ;
- Les discours discriminatoires et haineux ;
- Les difficultés pour les associations à coopérer et à travailler ensemble ;
- La méfiance mutuelle ;
- Niveau de réticence de certain·e·s Roms à être intégré·e·s/inclus·es ;
- Difficulté à engager et à gagner la confiance des communautés ;
- Manque de communication formelle ;
- Stigmatisation et méfiance ;
- Manque de compréhension sociale ;
- Systèmes inflexibles nécessitant des domiciles fixes pour accéder aux services ;
- Accorder un traitement égal tout en considérant les besoins spécifiques des communautés roms, en s'assurant que leurs voix façonnent les décisions qui les affectent.

(c) Qui peut aider ? Comment l'inclusion des Roms peut-elle être réalisée ?

Les participant·e·s ont reconnu que l'inclusion des Roms nécessite des partenariats. Au-delà des autorités municipales, l'aide peut venir des leaders des communautés roms, des médiateur·rice·s culturel·le·s, des ONG, des gouvernements nationaux et des réseaux internationaux comme les Cités interculturelles. L'équipe du programme ICC a souligné que les programmes, politiques et stratégies existants pourraient être exploités pour promouvoir l'inclusion des Roms, à condition qu'il y ait un engagement sincère et un suivi. Les outils, méthodes et partenaires clés identifiés par les villes sont :

- L'inclusion dans l'élaboration des politiques et la vie politique à travers ;
- La discrimination positive ;
- Les donateur·rice·s privé·e·s, les ONG et les leaders communautaires qui pourraient promouvoir des projets d'inclusion des Roms ;
- L'accès à la communauté et le dialogue avec les leaders communautaires pour mieux comprendre les besoins ;
- L'action des gouvernements locaux pour construire des logements et fournir l'accès aux services de base ;
- La communication entre les communautés et les villes – l'ouverture à l'écoute mutuelle ;
- Les villes et les communautés devraient être plus ouvertes à la communication ;
- Les représentant·e·s Roms ;

- Les institutions travaillant ensemble à travers les institutions de santé pour avoir une collaboration interdépartementale, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement, afin de garantir la cohérence des politiques et leur renforcement mutuel.

(d) Premières étapes immédiates : Reconnaître les Roms et accéder aux ressources :

L'équipe du programme ICC a souligné l'importance des gestes symboliques et pratiques, en commençant par la reconnaissance des dates clés (8 avril, 2 août, 5 novembre) liées respectivement aux droits, à l'histoire et à la culture des Roms. L'observation de ces dates aide à sensibiliser, à lutter contre les préjugés et à montrer que les histoires et les expériences des Roms sont reconnues et honorées au niveau de la ville. Pour guider davantage les villes, une liste sélectionnée de ressources du Conseil de l'Europe (CdE) est jointe à ce rapport, comprenant des fiches d'information, des recommandations, des rapports thématiques et des meilleures pratiques. Ces ressources servent de feuille de route aux villes pour approfondir leur compréhension, affiner leurs politiques et renforcer leurs capacités interculturelles.

4. Thèmes clés de l'atelier

Lors de la dernière activité, les villes ont participé à une version abrégée d'un audit culturel (la version complète suivra, voir l'annexe pour les questions posées) leur demandant d'examiner les actions actuelles qu'elles entreprennent pour inclure les communautés Roms et les Gens du voyage dans leurs villes. Les villes ont ensuite été invitées à identifier les forces, les lacunes et l'histoire du changement dans leur ville, ainsi que les moyens de garantir de manière significative l'inclusion des Roms.

L'exercice n'a toutefois permis qu'une brève discussion de certaines des principales questions auxquelles les villes sont confrontées à cet égard. Certains points forts ont été notés, notamment :

- Les activités existantes lors de la Journée internationale des Roms et du mois du patrimoine rom ;
- Les groupes de travail interculturels favorisant la discussion et l'interaction avec les communautés et leurs leaders ;
- La représentation des Roms dans certains conseils municipaux ;
- Des stratégies et cadres nationaux solides ;
- Des ONG roms locales fortes.

Les villes ont également identifié avec franchise les lacunes dans leur travail, ce qui fournit un cadre pour le programme ICC sur lequel travailler à l'avenir, en tirant parti du rôle de premier plan du Conseil de l'Europe dans ce domaine :

(a) Lacunes en termes de connaissances et de compréhension culturelle :

De nombreuses villes ont avoué leur manque de connaissance du patrimoine rom et de leur contexte historique. Sans ces connaissances, il est difficile de concevoir des politiques qui reconnaissent la richesse culturelle rom et s'attaquent aux causes profondes de l'exclusion.

(b) Engagement à mettre fin à la discrimination :

Les participant·e·s aspiraient à une tolérance zéro pour la discrimination - qu'elle soit systémique ou subtile - et ont reconnu que la formation anti-préjugés, les campagnes de

sensibilisation et une meilleure collecte de données seraient indispensables pour rendre leurs engagements crédibles et efficaces.

(c) Défis en matière de logement et d'infrastructure :

Les communautés roms vivent souvent dans des zones isolées et mal desservies. Améliorer les options de logement, assurer un accès fiable à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement, et intégrer les quartiers roms dans le tissu urbain sont des étapes cruciales vers l'égalité et la dignité

(d) Données et accessibilité :

Des données démographiques et socio-économiques insuffisantes entravent l'élaboration de politiques fondées sur des preuves. Les villes ont convenu que comprendre les profils des communautés roms est essentiel pour améliorer la prestation de services, les opportunités éducatives, l'accès aux soins de santé et les parcours d'emploi.

(e) Représentation et engagement :

Accroître la visibilité des Roms dans la vie publique - des célébrations du patrimoine et des conseils consultatifs aux conseils municipaux et aux stratégies nationales - aide à lutter contre les stéréotypes et renforce le message selon lequel les Roms ont un intérêt à façonner l'avenir urbain.

5. Conclusions

S'inspirer des cadres existants et des ressources du Conseil de l'Europe

Des villes comme Strasbourg et Bergen ont mis en avant leurs approches stratégiques et structurées, montrant que des progrès sont possibles lorsque les politiques sont culturellement sensibles, fondées sur des données et ancrées dans un partenariat avec les communautés roms. L'équipe du programme ICC et les ressources du Conseil de l'Europe offrent des orientations à toutes les villes qui visent à reproduire ces succès.

Les documents de référence importants comprennent des fiches d'information sur l'histoire, la culture et la langue roms ; des recommandations du Conseil de l'Europe sur l'égalité, la participation des jeunes et l'inclusion éducative ; et des programmes conjoints UE/CdE comme ROMED et ROMACT qui démontrent une médiation efficace, la participation communautaire et une gouvernance locale intégrée.

De plus, l'équipe ICC a encouragé les villes à reconnaître les dates importantes liées à l'histoire et à la culture roms. Marquer ces occasions publiquement peut sensibiliser, contrer les récits empreints de préjugés et signaler un engagement sincère de la ville en faveur de l'inclusion des Roms.

Cet atelier a mis en lumière à la fois les défis et les opportunités dans la promotion de l'inclusion des Roms dans un cadre interculturel. Bien que les participant·e·s aient reconnu des obstacles importants, tels que la discrimination, le manque de données et d'infrastructures adéquates, ils·elles ont également exprimé leur détermination à adopter des solutions constructives. En puisant dans les ressources du CdE, en célébrant les dates clés roms, en complétant l'Audit culturel et en s'inspirant d'exemples réussis, les villes peuvent passer de l'aspiration à l'action. Le programme des « Cités interculturelles » continuera à soutenir ces efforts en aidant à traduire les valeurs interculturelles en améliorations tangibles pour les communautés roms à travers l'Europe.

6. Prochaines étapes proposées

A l'issue de l'atelier, il est suggéré que les villes membres de l'ICC et le programme ICC procèdent de la manière suivante :

- Les villes rempliront intégralement le Formulaire d'audit culturel : Cet exercice révélera les forces, les lacunes et les domaines cibles de croissance, permettant l'élaboration de stratégies sur mesure en accord avec les besoins des Roms et les valeurs interculturelles.
- En s'appuyant sur les résultats de l'audit, l'approche interculturelle et les matériaux existants du Conseil de l'Europe (notamment de la Division des Roms et des Gens du voyage), des lignes directrices pratiques pour améliorer l'élaboration des politiques, l'infrastructure, la communication et l'engagement communautaire pourraient être développées. Cela permettrait d'explorer comment l'approche interculturelle pourrait contribuer à renforcer l'inclusion des Roms et des Gens du voyage dans les États membres du Conseil de l'Europe.
- Les villes intéressées par la poursuite de ce travail devraient continuer leurs échanges horizontaux sur les bonnes pratiques, les défis partagés et les stratégies pour les surmonter dans le cadre du programme ICC.
- Renforcer la communication et la collaboration : encourager un dialogue ouvert et la construction de la confiance avec les communautés roms, impliquer les leaders communautaires et favoriser la coopération entre les départements institutionnels.

ANNEXE 1 : Ressources du Conseil de l'Europe sur les Roms et les Gens du voyage

Les villes ont été encouragées à explorer l'ensemble complet des ressources du Conseil de l'Europe (CdE) pour orienter leurs efforts.

Liste des ressources du CdE sur les Roms et les Gens du voyage

Fiches d'information :

- [Histoire des Roms – Fiche d'information](#)
- [Culture romani – Fiche d'information](#)
- [Langue romani – Fiche d'information](#)

Recommandations:

- [Recommandation CM/Rec\(2024\)1 du Comité des Ministres aux États membres sur l'égalité pour les femmes et les filles roms et de la communauté des Gens du voyage](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2023\)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la participation de la jeunesse Rom](#)
- [Plan d'action stratégique du Conseil de l'Europe sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage \(2020-2025\)](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2020\)2 du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration de l'histoire des Roms et/ou des Gens du voyage dans les programmes scolaires et les matériels pédagogiques](#)
- [Recommandation CM/Rec\(2012\)9 du Comité des Ministres aux États membres sur la médiation comme moyen efficace de promouvoir le respect des droits de l'homme et l'intégration sociale des Roms](#)
- [Autres recommandations et textes](#)

Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage :

- [Étude de faisabilité sur les politiques et pratiques de déségrégation et d'inclusion dans le domaine de l'éducation pour les enfants roms et les Gens du voyage \(2024\)](#)

Textes adoptés par l'Assemblée parlementaire :

- [Promouvoir l'inclusion des Roms et des Gens du voyage](#)
- [La situation des Roms en Europe et les activités pertinentes du Conseil de l'Europe](#)

Textes adoptés par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance :

- [Recommandation de politique générale n°13 révisée de l'ECRI sur la lutte contre l'antitsiganisme et les discriminations envers les Roms](#)
- [Recommandation de politique générale n°3 de l'ECRI sur la lutte contre le racisme et l'intolérance envers les Roms/Tsiganes](#)
- [Rapports spécifiques par pays](#)

Textes adoptés par le Comité consultatif sur la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales :

- Commentaire thématique sur [l'éducation](#) ; sur la [participation](#) ;
- Opinions spécifiques par pays ([liens vers les rapports nationaux](#))

ROMED :

- ROMED1 - [Médiation pour les Roms](#) : Formation des médiateur·rice·s pour réduire l'écart entre les communautés roms et les institutions publiques (y compris la promotion d'une médiation interculturelle efficace)
- ROMED2 - [Gouvernance démocratique et participation communautaire par la médiation](#) : Renforcement de la participation des Roms dans la prise de décision locale
- [Étude de cas](#) sur la mise en œuvre de ROMED2 à Kakani, Bosnie-Herzégovine
- [Étude de cas](#) sur la mise en œuvre de ROMED2 à Torres Vedras, Portugal
- Autres [ressources](#) et études de cas ROMED

ROMACT :

- Programme conjoint du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne : « [Renforcer la volonté politique et la compréhension de l'inclusion des Roms au niveau local et régional](#) ». Le Programme aide les autorités locales à améliorer la vie de tou·te·s les citoyen·ne·s grâce à une méthodologie en 4 étapes.
- [Manuel](#) ROMACT
- [Analyse des projets](#) de Stratégies territoriales intégrées pour le développement des régions de planification de niveau 2 en Bulgarie afin de déterminer leur pertinence par rapport aux besoins des communautés roms locales
- Autres [ressources](#) et rapports ROMACT

ANNEXE 2 : FORMULAIRE D'AUDIT CULTUREL

Formulaire d'audit culturel : Réflexion sur l'inclusion des Roms

Cet audit culturel est conçu pour aider les villes à réfléchir à leurs efforts d'inclusion des communautés roms et d'autres groupes marginalisés. Il identifie les forces, les lacunes et les domaines de changement significatif, en mettant l'accent sur la réduction de la discrimination, l'amélioration de l'accès aux services et la promotion de l'équité.

Nom de la ville :

Personne de contact :

Position :

Date :

1. Votre ville dispose-t-elle actuellement d'une stratégie ou d'un cadre pour soutenir l'inclusion des communautés roms ?

(Par exemple, si oui, comment est-elle mise en œuvre ? Si non, y a-t-il des projets ou la volonté d'en développer un ?)

2. Dans quelle mesure votre ville comprend-elle le profil démographique, socio-économique et culturel de sa population rom ?

(Par exemple : disponibilité des données, profilage participatif, engagement communautaire)

3. Quelles mesures votre ville a-t-elle prises pour lutter contre l'antitsiganisme et d'autres formes de discrimination, et pour les réduire ?

(Par exemple : campagnes de sensibilisation, formation contre les préjugés, politiques publiques, mécanismes d'application)

4. Comment votre ville s'assure-t-elle que les services publics (par exemple, santé, éducation, logement, emploi) sont accessibles et répondent aux besoins des communautés roms ?

(Par exemple : services mobiles, programmes culturellement adaptés, sensibilisation ciblée)

5. Quelles actions ont été entreprises pour remédier aux inégalités en matière de santé, d'éducation et d'accès aux services pour les communautés roms ?

(Par exemple, des programmes sur mesure, des ressources pour surmonter les obstacles tels que la langue ou la méfiance.)

6. Dans quelle mesure votre ville implique-t-elle efficacement les représentant-e-s et les organisations roms dans les processus de prise de décision et le développement de programmes ?

(Par exemple : conseils consultatifs, gouvernance participative, opportunités de leadership)

7. Quels programmes ou initiatives célèbrent et sensibilisent à la culture et à l'histoire roms auprès de la population générale ?

(Par exemple, campagnes éducatives, programmes scolaires, narration publique, événements culturels)

8. Comment votre ville encourage-t-elle le dialogue et la coopération intercommunautaires afin de réduire les tensions entre les communautés roms et non-roms ?

(Par exemple, forums interculturels, projets partagés, espaces de dialogue communautaire, etc.)

9. Qu'a fait votre ville pour répondre aux besoins les plus urgents des Roms là où ils se trouvent ?

(Par exemple, services de proximité, soutien localisé, traitement des obstacles systémiques tels que l'insécurité du logement)

10. Comment votre ville mesure-t-elle les progrès et évalue-t-elle l'impact des initiatives d'inclusion pour les communautés roms ?

(Par exemple, retour d'information de la communauté, analyse des données, études de cas, mécanismes de rapport)

Section de réflexion

- **Forces** : Quelles pratiques ou initiatives fonctionnent actuellement bien pour favoriser l'inclusion des Roms ?
- **Lacunes** : Où voyez-vous les opportunités d'amélioration les plus significatives ?
- **Histoire de changement** : imaginez un avenir où ces lacunes sont comblées — à quoi ressemble l'inclusion des Roms dans votre ville ?